

Monsieur le directeur Académique,

La période des élections est enfin terminée. Nos collègues vont désormais pouvoir participer à des manifestations publiques sans crainte de croiser leur IEN !

Les français se sont massivement abstenus lors de ces élections, mais le libéralisme triomphe et l'extrême droite fait son lit des mécontentements grandissants.

Dans l'Education Nationale, les conséquences désastreuses se font déjà ressentir. Les annonces de notre nouveau ministre remettent en cause les quelques avancées que nous avons pu constater, comme la mise en place d'enseignants supplémentaires dans certaines écoles. Quand aux reculs, si nous ne faisons rien, ils seront renforcés par une autonomie de plus en plus grande laissée aux établissements et aux élus locaux.

La question des rythmes qui avait déjà largement divisé la profession est remise sur la table. Est-ce vraiment l'urgence quand on sait le manque d'enseignants spécialisés, l'absence de formation continue digne de ce nom, la crise du recrutement et le recours aux contractuels, les difficultés de plus en plus prégnantes à gérer certains élèves et leurs familles ? Si le SNUipp-FSU a nationalement voté pour le projet d'aménagement du décret sur les rythmes scolaires, c'est avant tout pour ne pas trahir la voix des collègues qui se sont largement exprimés sur le sujet en faveur d'une semaine à 4 jours. Et, ne nous le cachons pas, ce choix est guidé par une grande fatigue de toute la profession.

Nous le savons tous, à 16h00, l'école n'est pas finie, les enseignants donnent très largement de leur temps, et l'éducation nationale ne le leur rend pas ! De meilleures conditions de travail permettraient certainement d'apaiser ce débat.

Cependant, le SNUipp-FSU des Deux-Sèvres dénonce ce projet d'aménagement qui fait la part belle aux collectivités territoriales sans prendre en compte les rythmes de l'enfant.

Les rythmes scolaires doivent être pensés à l'échelle de notre territoire, afin de garantir une équité de l'accès à l'école pour tous. Il doivent aussi prendre en compte la totalité du temps de l'enfant qui ne s'arrête pas à la fin de la journée de classe. La question des conditions de travail des enseignants doit bien entendu être prépondérante dans ce dossier. Malheureusement, c'est bien l'entrée organisationnelle qui est privilégiée. Quand à l'organisation du temps de service des enseignants ... Monsieur le ministre a dû oublier que derrière ses annonces, il y a des personnels, administratifs et enseignants, qui préparent la rentrée depuis bien longtemps déjà !

Notre département n'est pas cette année impacté par l'annonce des CP à 12 élèves par classe dans les écoles de REP+, cependant, si ce dispositif s'étend aux écoles de REP, nous devons bien, dans les années à venir, prendre ces moyens quelque part.

Le SNUipp-FSU réclame depuis longtemps la baisse des effectifs par classe, mais pour TOUTES les classes.

Dans notre département, de nombreuses écoles qui ne sont absolument pas classées REP connaissent des problématiques similaires à la REP. La grande ruralité cache bien souvent des réalités tout aussi alarmantes, et celles-ci, liées à l'isolement géographique sont amplifiées. L'apprentissage de la lecture n'est pas plus important en REP qu'ailleurs.

Il serait grand temps aussi que nos dirigeants arrêtent de penser que l'école se résume à « une classe un maître. » Le temps où ils étaient sur les bancs de l'école est bel et bien révolu. La société a changé, les enfants ne sont plus les mêmes, les méthodes ont évolué. Les élèves doivent pouvoir être face à plusieurs adultes, que ce soit par le biais d'une prise en charge RASED, ou par la généralisation du plus de maîtres que de classes. Les enseignants ont besoin de confronter leurs expériences, de travailler en équipe, et pour cela, il nous

faut du temps, et un décloisonnement du temps élèves et du temps enseignants.

Les mesures que nous avons étudiées lors du groupe de travail du 19 juin dernier montrent une baisse d'effectifs dans de nombreuses écoles. Profitons en pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Car non, 30 élèves par classe en maternelle, 27 élèves par classe en élémentaire, ce ne sont pas de seuils acceptables. Pour le SNUipp-FSU aucune classe ne devrait dépasser le seuil de 25 élèves.

Les représentants du SNUipp-FSU ont encore une fois défendu toutes les écoles qui étaient pointées dans ce document de travail, et ont proposé des mesures d'ouvertures qui n'étaient pas à l'étude.

Nous espérons vivement que vous saurez en tenir compte dans vos décisions finales. Mme la Rectrice a rappelé l'importance de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, aussi nous espérons que vous en tiendrez compte pour le comptage des TPS en ZRR.

Enfin, notre organisation syndicale est particulièrement inquiète des annonces faites en CTA sur le recrutement possible de contractuels pour pallier au manque d'enseignants dans notre académie.

Pour le SNUipp-FSU 79 ce n'est pas acceptable !

Qui confierait sa santé à un médecin contractuel recruté sur entretien sans les diplômes requis ? Personne. Alors pourquoi confier rien de moins que l'éducation et l'enseignement de nos enfants à des personnels non formés et de surcroît employés sous des contrats précaires.

La libéralisation de l'école est bel et bien en marche, mais elle devra se confronter à l'opposition farouche du SNUipp-FSU et de la profession qui ne manquera pas de s'opposer dans la rue à ce nouveau gouvernement qui ne fait qu'accélérer une politique libérale menée depuis de trop nombreuses années.